

Il y a cinq ans, en pleine campagne présidentielle, les tentes rouges installées par les Enfants de Don Quichotte le long du canal Saint Martin allaient conduire à une loi rendant le droit au logement opposable. Cette réforme n'arrivait pas par hasard, elle faisait suite aux travaux du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et à un long travail de lobbying associatif.

A nouveau nous sommes dans une période électorale mais la question du droit au logement est absente du débat politique. Elle est pourtant loin d'être résolue. Certes dans une majorité des départements on a progressé : l'Etat et ses partenaires se sont mieux mobilisés et la procédure de recours ouverte par la loi « Dalo » est respectée. Mais sur les territoires où les besoins sont le plus criants, le renoncement semble l'avoir emporté sur la volonté politique et l'Etat se résigne à être hors la loi.

Assurément il faut massivement y construire du logement abordable. En Ile-de-France, cela restera mission impossible tant qu'une autorité n'aura pas été désignée pour répartir les objectifs de construction entre les communes et les faire respecter. Après ce préalable, il faudra au moins dix ans pour que se desserre, sur ce territoire, la contrainte de l'offre. En attendant que fait-on ? Que dit-on à la personne à la rue, à celle qui va d'abris de fortune en hébergement, au jeune salarié qui dort dans sa voiture pour ne pas renoncer à son emploi, aux familles qui s'entassent dans quelques mètres carrés insalubres ?

Il est possible pourtant, de les reloger : 12 000 prioritaires par an en Ile de France quand il s'attribue 80 000 logements sociaux, ce n'est pas inaccessible. Et le Comité de suivi du Dalo a proposé des mesures pour mobiliser également des logements privés. Ces propositions n'ont, à ce jour, reçu aucune suite.

Et demain, quels seront les engagements des candidats pour 2012 ? La crise économique va-t-elle conduire à sacrifier encore ceux qui ont été les laissés pour compte des années de croissance ? Elle nous impose au contraire un devoir de cohésion sociale car ce n'est pas simplement notre économie qui est malade, c'est la société tout entière. Il nous faut revenir à l'essentiel, aux fondements mêmes de notre contrat social : le logement est un droit de l'homme.

Bernard LACHARME

*Secrétaire général du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées
publié chez L'Harmattan : « Logement : une question de droits de l'homme »*